

**HORAIRES DE TIR****Association : 1257016 ASSOCIATION DE TIR LE POINT NOIR**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

830	Pistolet / Revolver		Série	Jour / Heure de tir	Poste
00799713	BERNARD André	S1	7 Pistolet / Revolver	dim. 4 mai 2025 à 13:30	33
831	Pistolet Vitesse Réglementaire		Série	Jour / Heure de tir	Poste
00799713	BERNARD André	S1	26 Vitesse Réglementaire	dim. 4 mai 2025 à 15:45	8